



TARIFS 2017

TARIFS LOCATIONS - nuitée / courts séjours		(Prix par nuit en €)				
Cottages	01/01 au 01/04	01/04 au 29/04	29/04 au 08/07	02/09 au 30/09	30/09 au 31/12	
* Privilège 1 ch. 2/4 pers.	40	55	49	44	40	
* Privilège 3 ch. 6/8 pers.	50	69	60	55	50	
* Privilège 3 ch. 6/8 pers 2sdb		75	69	60	55	
Confort 3 ch. 6 pers.	49	59	55	49	45	
Confort 2 ch. 4/6 pers.*	44	55	49	44	44	
Low cost 2 ch. 4 pers.		39	44	39	39	
Chalet						
2 ch. 5 pers.*	45	49	59	55	50	
Bungalows et lodges						
Coco sweet 2 ch. 4 pers.	33	35	39	39	35	
Lodge Maori 2 ch. 4 pers.	33	35	39	39	35	

* HÉBERGEMENT DISPONIBLE EN VERSION P.M.R

FORFAIT WEEK-END : 40€

WEEK-ENDS FÉRIÉS : forfait WE 40 € + jour férié 40 €

- 1ER MAI, 8 MAI, PENTECÔTE : 2 nuits minimum

- ASCENSION : 3 nuits minimum

Taxe de séjour (2017) : 0,55€ par nuit /personne à partir de 18 ans

TARIFS EMPLACEMENTS CAMPING		(Prix par nuit en €)							
	01/04 au 29/04	29/04 au 08/07	08/07 au 15/07	15/07 au 22/07	22/07 au 19/08	19/08 au 02/09	02/09 au 05/11		
Forfait 2 pers.	26	26	35	35	41	35	26		
Personne sup	3	3	6	8	8	6	3		
Enfant de 3 à 7 ans	Offert	3	5	5	5	3	Offert		
Enfant de -3 ans	Offert	Offert	Offert	Offert	Offert	Offert	Offert		
Electricité	5	5	5	5	5	5	5		
Voiture sup	4	4	4	4	4	4	4		
Garage mort	Offert	Offert	Non	Non	Non	Non	Offert		
Taxe de séjour + 18 ans	0,55	0,55	0,55	0,55	0,55	0,55	0,55		

Emplacements de camping disponibles de 13 heures (jour d'arrivée) à 12 heures (jour de départ).

Branchement électrique : prises européennes obligatoires, rallonge de 20 mètres sans connexion intermédiaire. Si le client loue un réfrigérateur, il doit prévoir une prise française. Les vacanciers sont responsables des visiteurs qu'ils reçoivent et doivent toujours les inscrire à la réception à leur arrivée.

Port du bracelet "pass" obligatoire.

TARIFS LOCATIONS - semaine	LOCATION EN HAUTE SAISON : 7 nuits minimum, arrivée possible le samedi ou le mercredi				(Prix par semaine en €)
Cottages	08/07 au 15/07	15/07 au 22/07	22/07 au 19/08	19/08 au 02/09	
* Privilège 1 ch. 2/4 pers.	709	739	919	649	
* Privilège 3 ch. 6/8 pers.	889	919	1259	889	
* Privilège 3 ch. 6/8 pers. 2SDB	939	979	1309	939	
Confort 3 ch. 6 pers.	779	809	979	759	
Confort 2 ch. 4/6 pers.*	699	739	919	649	
Low cost 2 ch 4 pers.	609	609	759	549	
Chalet					
2 ch. 5 pers.*	829	879	959	789	
Bungalows et lodges					
Coco sweet 2 ch. 4 pers.	559	569	679	519	
Lodge Maori 2 ch. 4 pers.	559	569	679	519	

* HÉBERGEMENT DISPONIBLE EN VERSION P.M.R

SUPPLÉMENTS			
Frais de dossier (offert sur Internet)	25 €	Petit déjeuner	7 €/jour
Frais d'annulation	4 %	1/2 pension	21 € / adulte, 13 € / enfant / jour
Wifi	5 € les 3 heures	Pension complète	32 € / adulte, 21 € / enfant / jour
Wifi semaine en illimité	15 €	Location réfrigérateur	10 € / jour, 50 € / semaine
Location de télévision (stock limité)	7 € / nuit, 40 € / semaine	Barbecue	8 € / jour
Caution emplacement nu	100 €	Location de vélos	9 € / 1/2 jour, 11 € / jour, 48 € / sem.
Caution de location	250 €	Voiture supplémentaire	4 € / jour
Caution ménage	70 €	Lavage machine	4 €
Forfait ménage	45 €	Séchage	4 €
Kit Bébé (lit, chaise haute, baignoire, barrière)	6 € / jour, 40 € semaine	Dose lessive	0,5 €
Location de poussette	4 € / jour, 25 € / semaine	Location de draps	8 € / kit
Tarifs visiteurs	4 à 6 € / adulte, 2,50 € / enfant	Location de serviettes	6 € / kit
Animal (- 15 kgs / 1 animal par location maxi)	7 € / jour	Coffre-fort	sur demande
Forfait multimedia : WIFI + TV	10 € / jour, 50 € / semaine	Lits faits à l'arrivée	10 € / lit

★ AVANTAGES LOCATION PRIVILÈGE	
- Accueil VIP	- Cafetière expresso
- Parcelle paysagée	- Barbecue sur demande
- Bain de soleil	- Presse agrume
- Télévision à la location	- Grille-pain, Bouilloire
- Wifi gratuit sur demande	- Couverts à fruits de mer
- Mobil home prestation +	- Verres à vin

EMPLACEMENT PRÉFÉRENTIEL	RÉDUCTION SUR LES LONGS SÉJOURS	PROMOTION EARLY BOOKING	PROMOTION NOUVELLE ANNÉE
CHOISISSEZ VOTRE NUMÉRO D'EMPLACEMENT	-10%	-15%	-10%
30 € PAR SÉJOUR	POUR TOUT SÉJOUR	pour tout séjour réservé avant le	pour tout séjour d'une semaine
dans la limite des emplacements disponibles.	de 15 jours minimum en saison et de 10 jours minimum hors saison	31/12/2016	réservé entre le 01/01/2017 et le 31/01/2017

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Afin de pouvoir bénéficier des prestations proposées par Le camping, nous vous demandons de lire attentivement les conditions générales ci-dessous.

Ces conditions régissent les ventes de séjours et sont valables au moment où la commande est passée.

Le fait de réserver un séjour implique l'adhésion complète à nos conditions générales et au règlement intérieur de l'établissement.

CONDITION DE RÉSERVATION

La réservation devient effective uniquement avec l'accord du camping, après réception de l'acompte, des frais de dossier et des frais d'assurance annulation (facultatifs) et après réception soit du contrat de réservation dûment complété et signé, soit après un retour par mail lors d'une réservation en ligne.

Les réservations ne lient le camping, que si le camping les a acceptées, ce que le camping est libre de faire ou de refuser, en fonction de la disponibilité, et d'une façon générale, de toutes circonstances de nature à nuire à l'exécution de la réservation effectuée. Le camping propose des séjours à vocation très familiale, au sens traditionnel du terme, les hébergements sont spécialement conçus à cet effet.

Le camping se réserve le droit de refuser toute réservation qui serait contraire à ce principe, ou qui chercherait à le détourner de sa vocation originelle.

La réservation d'un emplacement de camping ou d'une location est faite à titre strictement personnel. Vous ne pouvez en aucun cas sous-louer ni céder votre réservation sans le consentement préalable du camping.

Les mineurs non accompagnés par leurs parents ou leurs tuteurs légaux ne seront pas admis.

LES MODALITÉS DE PAIEMENT

Le contrat de réservation signé doit être accompagné par un chèque bancaire ou postal, un mandat postal, des chèques vacances ANCV (en entier avec le talon du haut), ou d'un paiement par carte bancaire.

Pour les réservations effectuées plus de 30 jours avant le début du séjour, un acompte de 30 % du prix du montant des prestations réservées doit être réglé dès la réservation au camping.

Le solde doit être payé au plus tard 30 jours avant la date du début du séjour au village.

Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date de début du séjour, le règlement intégral doit être effectué au moment de la réservation au camping.

LESTARIFS

Les prix indiqués sont valables pour la saison 2017. Ils s'entendent en euros, TVA incluse.

Emplacement de camping

Le forfait de base comprend l'emplacement pour la tente, la caravane ou le camping-car pour 1 ou 2 personnes, l'accès aux sanitaires et aux infrastructures d'accueil.

Location

Les hébergements locatifs sont équipés, la fourniture en gaz et en électricité est comprise.

Le forfait de base est de 2 à 8 places selon le type de locatifs.

Le camping se réserve le droit de refuser l'accès aux familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'hébergement loué.

TAXE DE SÉJOUR

Cette taxe municipale est obligatoire et est perçue avec le solde, au tarif en vigueur et pendant la période de perception.

CAUTION

Pour les locations une caution de 250 euros vous sera demandée, en garantie d'une restitution de l'hébergement en bon état ainsi qu'une caution ménage supplémentaire de 70 euros en garantie d'une restitution de l'hébergement en parfait état de propreté.

Dans le cas d'un paiement par carte bancaire, votre empreinte bancaire fera office de caution.

Nous vous remettons à l'arrivée une fiche d'inventaire à renseigner et à retourner à la réception. Le jour du départ nous vous demandons de respecter les consignes de nettoyage.

Une fois le ménage effectué et la location vidée de tous bagages et objets personnels, il vous sera demandé de procéder à l'état des lieux de sortie (juillet et août). Vous vous présenterez à l'accueil afin qu'un personnel du camping vienne effectuer un contrôle de votre location. Les cautions vous seront restituées si l'état des lieux est conforme. Pour les emplacements une caution de 100 € vous sera demandée le jour de votre arrivée.

FRAIS DE RÉSERVATION

Selon votre mode de réservation des frais de réservations peuvent être demandés sur les locations et les emplacements nus.

GRUPE

Toute réservation de plus de 4 hébergements par la même personne physique ou par des personnes physiques différentes mais se connaissant et se déplaçant ensemble pour les mêmes motivations aux mêmes dates de séjour est considérée comme un groupe.

Pour toute demande de groupe, vous devez impérativement contacter le camping.

ANNULATION ET MODIFICATION

Modification de votre réservation

Des modifications concernant votre réservation peuvent être effectuées sans frais, sous réserve de disponibilité sur le camping, sans nouvelles de votre part indiquant un report de votre date d'arrivée, l'hébergement pourra être à nouveau disponible à la vente 24 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat, et vous perdrez en conséquence le bénéfice de votre réservation.

Prestations non utilisées

Tout séjour interrompu, ou abrégé (arrivée tardive, départ anticipé) de votre fait ne pourra donner lieu à un remboursement.

Annulation du fait du camping

En cas d'annulation du fait du camping, sauf en cas de force majeure, le séjour sera totalement remboursé. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

Assurance annulation et interruption (souhaitée mais non obligatoire)

Aucun remboursement des sommes versées ne sera possible si vous ne souscrivez pas au forfait Assurance Annulation et interruption.

Nous vous recommandons de souscrire la garantie assurance annulation d'un montant de :

4% du montant de la réservation, hors frais de dossier et taxe de séjour.

En cas d'annulation ou d'interruption de séjour, la responsabilité du camping ne saurait être engagée. De ce fait, cela ne donnera lieu à aucun remboursement de la part du camping.

La prime d'assurance doit être payée intégralement à la réservation du séjour et est non remboursable.

L'assurance annulation et interruption rembourse l'intégralité des sommes versées avant l'arrivée du séjour et le montant du séjour non utilisé au prorata temporis en cas de retour prématuré. (Hors frais de dossier et taxes de séjour).

En cas de sinistre vous devez aviser la compagnie sous 5 jours.

VOTRE SÉJOUR

Arrivée

Le jour de votre arrivée dans le camping, vous serez accueilli à partir de 13h00 pour les emplacements, 15h00 pour les locatifs.

Pendant votre séjour

Il appartient au campeur de s'assurer : le campeur est responsable de la surveillance de ses objets personnels (vélos, etc.). Le village décline toute responsabilité en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du campeur. Tous les clients doivent se conformer aux dispositions du règlement intérieur, notamment sur les animaux, les barbecues, les piscines et les mineurs. Chaque locataire en titre est responsable des troubles et nuisances causés par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite.

Départ

Le jour du départ indiqué sur votre contrat, les lieux doivent être libérés avant 10h00 du matin. L'hébergement sera rendu en parfait état de propreté, et l'inventaire pourra être vérifié, tout objet cassé ou détérioré sera à votre charge, ainsi que la remise en état des lieux si cela s'avérait nécessaire. La caution sera détruite ou vous sera restituée déduction faite des indemnités retenues, sur factures justificatives, pour les éventuels dégâts constatés par l'état des lieux de sortie. La retenue de la caution n'exclut pas un dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de celle-ci.

Hébergements locatifs : Dans le cas où l'hébergement n'aurait pas été nettoyé avant votre départ, la caution d'une valeur de 70 euros pourra être retenue.

Pour tout départ retardé, il pourra vous être facturé une journée supplémentaire au prix de la nuit en vigueur.

LITIGE

Toute réclamation éventuelle concernant la non-conformité des prestations par rapport aux engagements contractuels doit être signalée par écrit (LRAR) au camping dans les 30 jours suivants la fin du séjour.

Médiation de la consommation: en cas de litige et après avoir saisi la direction du camping, tout client a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par LRAR, auprès de l'exploitant. Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client, sont les suivantes : Medycis - : Saisine par internet en remplissant le formulaire : www.medycis.fr - Saisine par mail : contact@medycis.fr - Saisine par voie postale : 73 bd de Clichy 75009 Paris - Saisine par tel : 0149701593

RESPONSABILITÉ DU CAMPING

Le client reconnaît expressément que le camping ne pourra être tenu responsable, du fait de la communication par ses partenaires ou par tout tiers d'informations fausses qui seraient mentionnées dans la brochure ou le site internet du camping concernant les sites d'accueil, et notamment les photos de présentation, les qualificatifs, les activités, les loisirs, les services et les dates de fonctionnement.

Toutes les photos et les textes utilisés dans la brochure ou sur le site internet sont non contractuels. Ils n'ont qu'un caractère indicatif. Il peut advenir que certaines activités et installations proposées et indiquées dans le descriptif figurant dans la brochure soient supprimées, notamment pour des raisons climatiques ou en cas de force majeure tels que définis par les tribunaux français.

INFORMATIQUE ET LIBERTÉ

Les informations que vous nous communiquez à l'occasion de votre commande ne seront transmises à aucun tiers. Ces informations seront considérées comme étant confidentielles. Elles seront utilisées uniquement par les services internes du camping, pour le traitement de votre commande et pour renforcer et personnaliser la communication et l'offre de services réservée aux clients du camping en fonction de vos centres d'intérêts. Conformément à la loi informatique et des libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition aux données personnelles vous concernant. Pour cela il suffit de nous en faire la demande par courrier en nous indiquant vos nom, prénom et adresse.

INFRACTION AU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Dans le cas où une personne sur le camping perturberait le séjour des autres usagers ou ne respecterait pas les dispositions du présent règlement intérieur, le gestionnaire ou son représentant pourra oralement ou par écrit s'il le juge nécessaire, mettre en demeure ce dernier de cesser les troubles. En cas d'infraction grave ou répétée au règlement intérieur le gestionnaire pourra résilier le contrat sans aucun dédommagement. En cas d'infraction pénale, le gestionnaire pourra faire appel aux forces de l'ordre et/ou interrompre le séjour du vacancier.